



DELIBERATION N°046_2025

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le 19/12/2025

ID : 060-216003830-20251215-DELIB046_2025-DE



DEPARTEMENT
DE L'OISE
ARRONDISSEMENT
DE
BEAUVAIS
CANTON
DE
GRANDVILLIERS

Mairie de Marseille en Beauvaisis

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMUNE

Date de convocation :
10/12/2025

Date de l'affichage :
10/12/2025

En exercice : 12
Présent(s) : 9
Absent(s) : 3
Pouvoir(s) : 1

L'an Deux Mil Vingt Cinq, le quinze du mois de décembre

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de réunion, sous la présidence de Madame Isabelle DUBUT, Maire.

Présents : Mesdames Isabelle DUBUT, Cynthia COTELLE, Françoise LEMARCHAND, Martine LANGLOIS, Servane CARON et Messieurs René THIEBAUT, Francis DELABY, Antonio PREVOST, Jean-Yves DECOCK.

Absent(es) : Mme Aurélie LÉVÊQUE, M. Gérald LAQUERRIERE, M. Thibaut HULLAERT.

Pouvoir(s) : M. Gérald LAQUERRIERE donne pouvoir à M. Antonio PREVOST

Secrétaire de Séance : M. Francis DELABY

VENTE D'UN TERRAIN SUR LA VOIE COMMUNALE N°206 - COMMUNE -

Madame le Maire rappelle que Madame Nadège LECLERC bénéficie d'une autorisation municipale du 20 mai 1969 lui permettant d'installer à l'arrière de sa propriété, sur le voie communale n°206, un garage. Afin de régulariser la situation juridique de ce terrain d'environ 20m², Madame le Maire propose de céder celui-ci à Madame LECLERC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

1/ Donne tout pouvoir à Madame le Maire pour :

- Signer le compromis de vente et l'acte de vente et toutes les pièces administratives nécessaires ;
- Réaliser toutes les formalités de publicité,
- Faire, si nécessaire, réaliser les diagnostics à la charge de l'acheteur,

2/ Fixe le prix de vente à 10 euros le m²,

3/ Décide que les frais de bornage et les frais de cession seront intégralement supportés par l'acheteur ;

4/ Accepte que Maître COEUILLET, Notaire à Marseille en Beauvaisis, se charge de cette cession.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibéré à MARSEILLE EN BEAUVAISIS, le 15/12/2025

Le secrétaire de séance,

Francis DELABY

Le Maire,

Isabelle DUBUT